

GRILLE TARIFAIRE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS AU 08/07/2024

Examen de certification

	Tarif HT	Tarif TTC
<u>Certification initiale</u> Amiante sans mention*, Amiante avec mention*, DPE sans mention*, DPE avec mention*, Plomb sans mention, Electricité, Gaz, Termites Métropole, Termites OM (Examen théorique + examen pratique)	300,00€ Par domaine	360,00€ Par domaine
<u>Certification initiale</u> Audit Energétique (Examen théorique + examen pratique)	350,00€	420,00€
<u>Renouvellement de certification</u> Amiante sans mention, Amiante avec mention, Plomb sans mention, Electricité, Gaz, Termites Métropole, Termites OM (Examen documentaire + examen pratique)	440,00€ Par domaine	528,00€ Par domaine
<u>Renouvellement de certification</u> DPE sans mention, DPE avec mention, Audit Energétique	200,00€ Par domaine	240,00€ Par domaine

*** Si passage le même jour de l'examen Amiante avec et sans mention = 1x300.00€ HT et DPE avec et sans mention = 1x300.00€ HT**

Repassage d'examen

Tout examen de rattrapage sera programmé et réalisé à réception du règlement

	Tarif HT	Tarif TTC
Repassage de l'examen théorique lors d'une session d'examen déjà prévue (suite à un premier échec)	Offert limité à un repassage par domaine (*1) (*2)	
Repassage d'un examen pratique lors d'une session d'examen déjà prévue (suite à un premier échec)	Offert limité à un repassage par domaine (*1) (*2)	
Repassage de l'examen théorique suite à un deuxième échec	70,00€ HT par domaine (*1)	84,00€ TTC par domaine (*1)
Repassage de l'examen pratique suite à un deuxième échec	180,00€ HT par domaine (*1)	216,00€ TTC par domaine (*1)

(*1) Nombre de repassage d'examen limité à deux. Au-delà le candidat devra fournir une attestation de formation justifiant d'une remise à niveau en fonction du/des module(s) à repasser.

(*2) Offert si le candidat se greffe à une session d'examen déjà prévue. Cependant, si une session d'examen doit être organisée spécialement pour le repassage de l'examen, le candidat devra s'acquitter du montant du repassage des examens, selon les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Contrôle documentaire

Contrôle documentaire suite à une plainte

Les modalités concernant les surveillances sont décrites en annexe 16 disponible sur notre site internet.

	Tarif HT	Tarif TTC
Contrôle documentaire (Amiante sans mention, Amiante avec mention, Plomb sans mention, Electricité, Gaz, Termites Métropole et Termites OM)	190,00€ Par domaine	228,00€ Par domaine
Contrôle documentaire (DPE sans mention, DPE avec mention, Audit Energétique)	240,00€ Par domaine	288,00€ Par domaine

Les frais de contrôle documentaire sont à régler sous quinze jours à réception de la facture B2C. A défaut de règlement ou de réception des éléments, la certification sera suspendue.

Contrôle de rapport suite à des écarts reproduits lors d'une surveillance

Les modalités concernant les surveillances sont décrites en annexe 16 disponible sur notre site internet.

	Tarif HT	Tarif TTC
Contrôle de rapport par domaine (Excepté le DPE sans mention, DPE avec mention et Audit Energétique)	60,00€ Par domaine	72,00€ Par domaine

Contrôle supplémentaire suite aux résultats des contrôles des certificats DPE et Audit Energétique

	Tarif HT	Tarif TTC
Cas test pour le domaine DPE	210,00€	252,00€
Examen pratique Audit Energétique	250,00€	300,00€

Contrôles sur ouvrages dans le cycle de certification ou suite à une plainte et/ou réclamation

Les modalités concernant les contrôles sur ouvrages sont décrites en annexe 74 disponible sur notre site internet.

Pour un CSO/CSOG réalisé le même jour pour plusieurs domaines, sur un même bien ou un bien dans un rayon de moins de 20km par rapport au 1^{er}

	Tarif HT	Tarif TTC
1 domaine	850,00€**	1 020,00€**
2 domaines	1 000,00€**	1 200,00€**
3 domaines	1 150,00€**	1 380,00€**
4 domaines	1 300,00€**	1 560,00€**
5 domaines	1 450,00€**	1 740,00€**
6 domaines	1 600,00€**	1 920,00€**
7 domaines	1 750,00€**	2 100,00€**

**** Coût supplémentaire si le deuxième bien est dans un rayon de plus de 20km (contrôles sur ouvrage global et/ou contrôle sur ouvrage effectués le même jour)**

Conditions de réalisation	Tarif HT	Tarif TTC
Entre 20 et 60 km par rapport au 1^{er} bien	200,00€ supplémentaire	240,00€ supplémentaire
Plus de 60 km par rapport au 1^{er} bien	600,00€ supplémentaire	720,00€ supplémentaire
Tarif supplémentaire pour le contrôle sur ouvrage en cours de diagnostic (domaines DPE et Audit Energétique) : un contrôle supplémentaire est à réaliser sur le rapport	180,00€ Supplémentaire	216,00€ Supplémentaire

Les frais de contrôle sur ouvrage et/ou contrôle sur ouvrage global sont à régler sous quinze jours à réception de la facture B2C. A défaut de règlement ou de réception des éléments la certification sera suspendue.

Suspension de certification

En cas de suspension de certification, les modalités figurent sur l'annexe 21 disponible sur notre site internet.

Toute levée de suspension (hors situation de cas de force majeure) sera facturée

	Tarif HT	Tarif TTC
Levée de suspension pour un domaine	100,00€	120,00€
Levée de suspension par domaine supplémentaire	10,00€	12,00€

Transfert de certification

Les modalités de transferts de certification sont décrites dans l'annexe 22 disponible sur notre site internet.

	Tarif HT	Tarif TTC
Transfert Entrant	OFFERT	OFFERT
Transfert sortant pour un domaine	400,00€	480,00€
Transfert sortant par domaine supplémentaire	50,00€	60,00€